

Conseil Départemental : les aides RSA et SAAD s'accélèrent



Conseil Départemental : les aides RSA et SAAD s'accélèrent

C'est dans un hémicycle clairsemé de Conseillers Départementaux, distanciation oblige, que s'est déroulée vendredi 4 décembre en matinée une session portant sur la décision modificative numéro 2 (DM 2), laquelle fut reportée le 30 octobre tout comme celle de la commission permanente prévue en décembre. Il va s'en dire que le contenu de la séance s'en retrouve très étoffé.

Un million d'euros versés aux SAAD



« Cette DM 2 nous permet d'assumer nos responsabilités face à la dimension sociale de cette crise », assure **Philippe Martin**. Et ce dernier de détailler l'aide exceptionnelle aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) afin de compenser les heures d'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), de prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'aide à domicile pendant le confinement, versement d'une prime Covid à toute une série de personnels oubliés par l'Etat, en tout c'est plus d'un million d'euros qui auront permis de soutenir le pouvoir d'achat des bénéficiaires de ces primes. « Nous allons faire un effort vers les familles en leur versant une prime supplémentaire de 200 € par personnes accueillies », confie Philippe Martin.

RSA, une enveloppe supplémentaire de 718 000 €

Ce dernier dans le registre des dépenses avoue que « notre principal souci reste l'augmentation des dépenses liées au Revenu de solidarité active, RSA, un phénomène préoccupant dont les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire risquent de perdurer et de conduire un nombre important de nos concitoyens à solliciter cette allocation de solidarité ». De ce fait le budget dédié RSA nécessite un nouvel ajustement de crédits de 718 000 €. Globalement, si on additionne la DM 1 et la DM 2, cela représente pour la collectivité une hausse de 1,2 millions d'euros, soit 9% de plus qu'en 2019. « La situation financière de nos collectivités devient préoccupante », constate Philippe Martin, le président de la commission des finances, Michel Gabas, est lui aussi de son avis : « Je m'inquiète sur la construction du budget 2021 qui devra tenir compte de deux paramètres, l'augmentation des dépenses liées au Covid et à la baisse des recettes prévisibles ».

Parmi les aides ponctuelles se sont 500 000 € qui ont été mobilisés pour la culture pour répondre à 87 demandes d'aide financière et à la prise en charge de la baisse de recettes de 10 cinémas. Mais aussi l'enveloppe pour le soutien des clubs sportifs passe de 200 000 € à 260 000 €. « Le plus grand danger pour les clubs c'est une diminution des adhésions, nous devons réfléchir à la prise en charge pour tout ou partie des licences », suggère Philippe Martin.